

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transition  
écologique et solidaire

---

## Conseil général de l'environnement et du développement durable

**Arrêté du 19 juillet 2019**

**portant nomination d'un membre permanent au conseil général de l'environnement  
et du développement durable**

NOR : TREV1921487A

*(Texte non paru au journal officiel)*

### **La ministre de la transition écologique et solidaire,**

Vu le décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au conseil général de l'environnement et du développement durable, et notamment son article 4 ;

Vu le décret du 25 septembre 2018 portant délégation de signature au conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Vu l'arrêté du 2 octobre 2015 relatif aux missions et à l'organisation du conseil général de l'environnement et du développement durable pris pour application du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 ;

Sur proposition de la vice-présidente du conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Après avis du bureau en date du 6 mai 2019,

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Ronald Davies, administrateur général, est nommé membre permanent du conseil général de l'environnement et du développement durable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

### **Article 2**

La ministre de la transition écologique et solidaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 19 juillet 2019

Pour la ministre et par délégation :  
La vice-présidente,  
Anne-Marie LEVRAUT